

**Le 18 Octobre 2022**

**Communiqué :**

### **Il est urgent d'agir pour les enfants confiés**

Le reportage de Zone Interdite « Familles d'accueil, hôtels sociaux : le nouveau scandale des enfants placés » diffusé le dimanche 16 octobre 2022 a le mérite de pointer des dysfonctionnements graves et inadmissibles qui entachent l'engagement de nombreux professionnels qui œuvrent au quotidien auprès des enfants placés à l'Aide Sociale à l'Enfance.

Il est pour nous normal que des journalistes se saisissent de ces questions et dénoncent des agissements inacceptables mais cependant loin d'être majoritaire selon nous. L'ANMECS est clairement défavorable au placement de jeunes mineurs dans des hôtels dits "sociaux" qui ne constituent en aucune manière une réponse éducative. L'ANMECS s'oppose à toute forme de violence institutionnelle vues dans ce reportage, où des pseudos éducateurs recrutés par des agences intérimaires ne respectent pas le cadre légal...

Néanmoins, nous voulons soulever le risque que comporte l'impact des images de ce documentaire dans une forme outrancière de généralisation et de stigmatisation à la fois des jeunes vivants en Maison d'Enfants mais également des professionnels qui y œuvrent au quotidien.

Il est clair que le secteur de la Protection de l'Enfance traverse une crise systémique (dysfonctionnements, déviances de certaines organisations, manque de places, pénurie de familles d'accueil, crise d'attractivité) qui ne pourra trouver de réponses sans un travail d'analyse sérieux et transparent.

En fin de ce reportage Madame CAUBEL a terminé son propos en évoquant l'inégalité des chances des enfants, des adolescents et des jeunes majeurs protégés. Nous voulons pour notre part réaffirmer cette priorité. Face aux difficultés, de comportement, d'insertion scolaire et préprofessionnelle, de parcours de vie chaotiques, nous devons créer et garantir les conditions d'un accueil pérenne, sécuritaire mais aussi égalitaire pour chaque enfant quel que soit son territoire (hexagone et ultramarin). L'Etat et les Conseils Départementaux en charge du pilotage et du financement de la politique publique relative à la Protection de l'Enfance doivent regarder courageusement en face cette crise et accepter de sortir d'un déni qui n'est plus tenable aujourd'hui.

L'ANMECS propose des pistes à même de limiter l'onde de choc de cette situation à savoir :

- l'augmentation des taux d'encadrement,
- une politique salariale volontaire établie sur le temps,
- un plan de rénovation et d'amélioration des conditions d'habitabilité et de vie dans les Maisons d'Enfants,
- des accompagnements de médiation institutionnelle en cas de graves dysfonctionnements,
- un cadre contractuel clair entre les secteurs Social, Médico-social et Sanitaire.

Le Président de la République avait annoncé au moment de sa réélection qu'il souhaitait que la Protection de l'Enfance soit une cause nationale. Seul un engagement politique fort de toutes et de tous pourra éviter le pire...

**Contact presse : Alain Vinciarelli, [alain.vinciarelli@avsea88.com](mailto:alain.vinciarelli@avsea88.com), 06 71 01 56 91**